



COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS
DE BERGER
ET DE GARDE

CENTRALE
CANINE

**FEUILLE D'ENGAGEMENT
AU GRAND PRIX DE FRANCE DE CHIENS DE TRAVAIL EN
MONDIORING FCI 2025
CATEGORIE 2**

Madame, Monsieur,

Afin de valider votre participation au Championnat de France de chiens de Travail en Mondioring qui se déroulera :

Les 24 et 25 mai 2025 à Colmar (68)

Nous vous remercions de compléter ce document.

Et de nous le faire parvenir

(Cachet de la poste faisant foi) :

Avant le 28 avril 2025 à :

Henri DEGOUT

22 rue des Fleurs

68000 COLMAR

henri.degout@hotmail.fr

Coller une étiquette 2025

Nom du Chien et Affixe : Race/Sexe

N° de FAPAC N° de Carnet

Propriétaire N° de Licence

Conducteur N° de Licence

Adresse CP : Ville

Portable Adresse Mail

Club Représenté Régional

Merci d'indiquer la taille désirée de Blouson :

	Date	Lieu	Régional	Juge(s)	HA	Pointages
Concours 1 <input type="checkbox"/>						
Concours 2 <input type="checkbox"/>						
Concours 3 <input type="checkbox"/>						
Concours 4 <input type="checkbox"/>						

Cocher la case dans le tableau si concours à l'étranger ou hors régionale.

Moyennes

Ne pas envoyer en recommandé, ni par mail **mais en courrier suivi** conservez bien la preuve jusqu'à confirmation de réception de votre dossier par **SMS**

Tout dossier incomplet sera refusé et renvoyé, n'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire

Par la présente, je fais acte de candidature au Championnat de France Mondioring

Signature et cachet (obligatoire) du président de club

Signature du concurrent **(obligatoire)**

Pour que votre dossier soit retenu et validé
Il est impératif de joindre à votre feuille d'engagement

- 4 étiquettes **licence année 2025** avec la mention M dont 1 collée sur la feuille d'engagement
- Photocopies du Carnet de Travail (**Page de GARDE ainsi que les pages concernées entières et lisibles**)
- Photocopie de la feuille de Pointage(s) pour le(s) Concours à l'étranger + attestation
- La charte des Droits et Devoirs des finalistes signée à **chaque endroit signalé et daté**
- La feuille de réservation Hôtel et Restauration

ATTENTION !!!!!!!!!!!

Les dossiers incomplets NE seront PAS pris en compte :

- Sans cachet du Club et/ou sans signature du Président
- Sans signature du Conducteur
- Les photocopies du carnet de travail illisibles ou manquantes
- Absence étiquette
- La chartre non signée et/ou non datée
- Feuille d'engagement non lisible
- Dossier arrivé hors délais

Faire parvenir le dossier complet en lettre suivi à :

Mr Henri DEGOUT – 22 rue des Fleurs – 68000 COLMAR

Avant le 28 avril 2025

CHAMPIONNAT DE FRANCE MONDIORING 24 et 25 mai 2025

FICHE DE RESERVATION – Catégorie 2

Le forfait hébergement et restauration de la CUN CBG est de 2 nuits et 4 repas.

Les petits déjeuners offerts aux concurrents **seront pris au club**, ils seront composés de pain, brioche, beurre, confiture, café, thé ou chocolat ils seront servis de **6 h 30 à 8 h** (des croissants seront en vente au bar)

Merci de remplir la fiche de réservation et de la joindre à votre feuille d'engagement au plus tard le : **4 MAI 2025**

DATE IMPERATIVE : PASSE CE DELAI NOUS NE SERONS PLUS EN MESURE DE MAINTENIR LES RESERVATIONS DES CHAMBRES ET LA COMMANDE DES REPAS

Nous attirons votre attention sur le fait que toute réservation qui ne sera pas honorée sera facturée

NOM DU CONCURRENT :

ACCOMPAGNATEUR : OUI NON

NOM de l'ACCOMPAGNATEUR

OCCUPERA LA CHAMBRE D'HOTEL vendredi soir samedi soir dimanche soir (à votre charge)

VIENDRA EN CAMPING CAR oui non

Seuls les campings car des concurrents qui dormiront sur place seront acceptés sur le site à partir de vendredi 14h.

POUR LES REPAS

JOUR	Concurrent	Accompagnateurs		
Vendredi soir			x 18 €	=
Petit déj. Samedi matin			x 5 €	=
Samedi midi			x 18 €	=
Samedi soir			x 25 €	=
Petit déj. Dimanche matin			x 5 €	=
Dimanche midi			x 18 €	=
Dimanche soir			x 18 €	=
			Total	=

Afin d'avoir accès au parking devant le club le dimanche merci de nous indiquer votre n° d'immatriculation

Prévoyez une couverture pour protéger votre voiture en cas de chaleur.

SI VOUS DESIREZ ANNONCER DES REMERCIEMENTS LORS DE LA PRESENTATION MERCI DE NOUS LES RETOURNER AVEC VOTRE FEUILLE D'ENGAGEMENT

N'OUBLIER PAS VOTRE CARNET DE VACCINATION ET VOTRE CARTE DE TATOUAGE OU D'IDENTIFICATION POUR LE CONTROLE VETERINAIRE



COMMISSION
D'UTILISATION
NATIONALE
CHIENS
DE BERGER
ET DE GARDE

Président de la CUN-CBG : André VARLET

144, Avenue Jean Jaurès 93535 Aubervilliers

☎ 06 74 79 83 56 – ✉ andré.varlet@centrale-canine.fr

Secrétaire : Michel CHIRAT - ☎ 06 63 72 85 03 - ✉ mchirat@wanadoo.fr

A envoyer au Groupe Travail concerné

Mise à jour, novembre 2024

Droits et Devoirs :

Des sélectionnés de la CUN-CBG, qui participent à des Championnats et Grands Prix SCC, d'une discipline gérée par la CUN-CBG, ainsi que pour les membres des équipes de France.

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous vos droits et vos devoirs en tant que sélectionné :

Nom : Prénom :

Finaliste du Championnat ou Grand Prix SCC de la discipline :

Membre de l'équipe de France de la discipline :

Date de l'événement : Lieu de l'événement :

Droits des sélectionnés qui participent à des Championnats et Grands Prix SCC, ou, à des sélectionnés en équipe de France :

- ✓ Droit au respect de son chien, quelles que soient sa race et ses performances.
- ✓ Droit au respect de sa personne en tant que concurrent quels que soient la discipline pratiquée et son niveau (débutant ou expérimenté).
- ✓ Droit à un jugement sans distinction fondée sur l'origine, le sexe, la situation de famille, la grossesse, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les mœurs, l'orientation sexuelle, de leur identité de genre, l'âge, les opinions politiques, les activités syndicales, l'appartenance ou de la non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, à une prétendue race ou religion déterminée.
- ✓ Droit au respect de la part des organisateurs dans le déroulement général de la manifestation et la compétition.

Un licencié a la possibilité de déposer une réclamation, selon la procédure réglementaire, s'il estime que ses droits n'ont pas été respectés.

Devoirs des sélectionnés qui participent à des Championnats et Grands Prix SCC, ou, à des sélectionnés en équipe de France :

- ✓ Répondre le plus rapidement possible aux questionnaires des organisateurs et du Groupe Travail, envoyés par le secrétariat du Groupe Travail. Respect de ses réservations concernant les repas et hébergements offerts par l'organisation.
- ✓ Respect de son chien pendant la compétition, pendant toute la durée du Championnat sur le site, **respect absolu du Bien Être Animal.**
- ✓ Respect des règlements de la cynophilie, du jury et du public lors des concours.
- ✓ Respect de tous les instants des officiels et responsables de la Cynophilie (même hors des épreuves officielles). ✓ Respect de l'organisation du Championnat, de ses bénévoles indispensables à la cynophilie, et de son protocole.
- ✓ En cas de contrôle antidopage, le conducteur mettra son chien à la disposition du vétérinaire préposé aux prélèvements.
- ✓ Respect de la propreté du site.
- ✓ En cas de manquements graves portant notamment atteinte à l'image de la cynophilie française ou de ses dirigeants et à celle de la SCC et sur demande de la CUN-CBG, le **Comité de la Fédération** pourra interdire de « Grand Prix, Sélectifs, Finales ou Championnats du Monde » les conducteurs « licenciés » concernés ainsi que leurs chiens pour une durée qu'il déterminera (entre deux et quatre ans), le dossier étant instruit selon les règles des procédures disciplinaires et les règlements de la Cynophilie.
- ✓ Le gilet de conducteur offert par la CUN-CBG doit obligatoirement être porté lors de la proclamation des résultats et remise des prix officielles. **Il doit absolument rester neutre et ne porter aucun signe ou publicité.**
- ✓ Il doit obligatoirement être porté sur toutes les photos officielles, lors d'un Championnat International.

Autorisation de reproduction et de représentation de photographies

(Personne photographiée et/ou filmée – Droit à l'image – Droit au nom)

J'accorde à la société Centrale Canine, représentée par son Président ou ses représentants, la permission de publier toutes les photographies ou images prises de moi lors du Grand Prix SCC ou Coupe / Championnat de France ou du Monde, en conséquence de quoi, j'autorise la SCC à fixer, reproduire et communiquer au public les photographies et/ou films pris dans le cadre de la présente. Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et/ou films susceptibles de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation et d'utiliser les photographies et/ou films de la présente, dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés au présent.

Date :

Signature (obligatoire) :

Mention manuscrite : Je m'engage à respecter cette charte :

+++++

Conditions de retrait ou de non-délivrance de la licence d'utilisateur :

En complément des procédures disciplinaires qui pourraient être déclenchées à leur égard et être traitées, pour décision, par le Conseil de Discipline de la SCC, les comportements répréhensibles de l'utilisateur susceptibles d'entraîner le retrait de sa licence, peuvent être définis comme suit :

- ✓ Tous manquements individuels au règlement de la discipline pratiquée, ainsi qu'aux règlements généraux de la Société Centrale Canine, à la déontologie du sport canin, notamment ceux tendant à fausser les résultats d'un concours.
- ✓ Maltraitance à l'encontre de son chien avant, pendant ou après un concours.
- ✓ Attitude ou écrits impolis ou injurieux à l'égard des officiels de la cynophilie même hors des épreuves officielles, ou vis-à-vis des juges, organisateurs, concurrents et public lors des concours.

NB : En cas d'incident mettant en cause lors d'un concours, le comportement du licencié, le juge peut suspendre la licence à titre conservatoire (Cf. protocole de délivrance des licences) dans l'attente du traitement du dossier par la SCC.

Date :

Signature (obligatoire) :

Mention manuscrite : Je m'engage à respecter cette charte :

+++++

Précision sur les conducteurs étrangers lors de nos finales :

La participation à la Coupe et au Championnat de France est acceptée, le chien doit être inscrit au LOF, depuis au moins 6 mois avant la date de la Coupe.

Pour représenter la France dans une équipe nationale, **il faut être de nationalité française.**

Je déclare sur l'honneur être de nationalité française :

Date :

Signature (obligatoire) :

Taille du gilet de conducteur souhaitée, offert par la CUN-CBG (sachant qu'ils taillent grands) :

XS – S – M – L – XL – XXL – XXXL - (Entourez la réponse)

Ce document est à envoyer au Groupe Travail concerné